

N° 360 septembre  
2008 - 4,60€ - 7 FS

écologie • alternatives • non-violence

# silence



## Autoproduire pour se reconstruire



**Alternatives** Carnets de voyages...  
**Après-pétrole** Changements en vue

## Autonomie et solidarité

**S**elon le discours officiel, en travaillant plus, on pourrait gagner plus. Une illusion entretenue par des politiques démagogues dans un pays où la quantité et la qualité du travail salarié diminuent et où la production des richesses est confisquée par une élite<sup>1</sup>. Une élite qui a besoin que l'on croie à cette nécessité de travailler plus... pour qu'elle puisse continuer, elle, à gagner plus.

S'il faut bien sûr dénoncer cette situation, plutôt que d'attendre un hypothétique grand soir, de nombreux réseaux ont commencé à développer des alternatives pour devenir plus autonomes et donc moins dépendants d'un travail salarié : cela passe par les AMAP<sup>2</sup>, les SEL<sup>3</sup>, les groupes décroissance<sup>4</sup>, les groupes de santé, les jardins partagés, les ateliers vélos, les rencontres conviviales, l'hébergement solidaire<sup>5</sup>, des ateliers cuisines, des ateliers bricolage, des outillthèques... Ces expérimentations sont généralement lancées par une mouvance à la recherche d'une simplicité volontaire, d'une certaine "pauvreté" choisie. A côté de cela, il y a ceux pour qui la pauvreté, la misère, l'exclusion sociale sont subies. Le Programme autoproduction et développement social (PADES), avec qui nous avons conçu ce dossier, développe depuis des années des outils pour utiliser ces démarches d'autonomisation comme mode de solidarité avec les plus démunis. Parce que l'écologie ne peut se faire sans son volet social, nous vous invitons à découvrir la richesse de ces initiatives.

Michel Bernard ■

1. En 2007, la rémunération des patrons des 40 entreprises cotés au CAC 40 a augmenté de 58 %. *L'Expansion*, 27 mai 2008.
2. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, voir dossier dans *Silence* n° 357.
3. Systèmes d'échanges locaux, [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org).
4. voir [www.decroissance.info](http://www.decroissance.info)
5. voir dossier dans *Silence* n°293.



### Les ateliers cuisine

page 10



### Les ateliers mécanique

page 13

<b>Faire soi-même</b>	<b>5</b>
<b>Refaire son intérieur pour se reconstruire</b>	<b>6</b>
<b>Isolation, salubrité et maîtrise de l'énergie</b>	<b>8</b>
<b>Les ateliers cuisine</b>	<b>10</b>
<b>Les jardins familiaux de développement social</b>	<b>12</b>
<b>Les ateliers mécanique</b>	<b>13</b>
<b>Ça, c'est moi qui l'ai fait !</b>	<b>15</b>

# Faire soi-même

**Alors que les inégalités s'aggravent, nos politiques semblent manquer de moyens et de projets. On peut pourtant exploiter des ressources cachées, des gisements de richesse inexploités qui bénéficieront d'abord à ceux qui sont en difficulté, à ceux qui souffrent le plus de l'essoufflement de l'économie et d'un certain agencement de l'économique et du social.**

Il s'agit de libérer les possibilités de quantité de gens de faire par eux-mêmes, de donner un peu d'espace à des personnes bridées par des conditions de vie très appauvrissantes. De quoi s'agit-il plus précisément ? De faire par soi-même. De permettre à des personnes qui n'en ont pas eu jusqu'à les moyens d'améliorer leur logement, de le rendre plus confortable et mieux adapté à leurs besoins. De satisfaire l'envie de ceux qui sont dans un habitat collectif de cultiver un jardin, d'avoir le plaisir de produire des fleurs et des légumes pour soi ou ses proches. Certes, dira-t-on, ces activités sont utiles mais a-t-on besoin d'en faire l'objet d'une politique ?

## La panne des savoir-faire de la vie quotidienne

De nombreux indices suggèrent que les transformations rapides de la civilisation matérielle et du cadre technique et économique de la vie quotidienne favorisent l'inaptitude de beaucoup de personnes à maîtriser les savoir-vivre et les savoir-faire de la vie quotidienne.

Aujourd'hui un nombre croissant de ménages ne sait plus ni se nourrir, ni nourrir ses enfants de sorte que, par exemple, l'obésité devient un grave problème de santé publique qui va peser de plus en plus sur le budget social comme sur le destin des individus. D'autres ne maîtrisent pas les règles informelles de coexistence avec autrui, et la montée de l'incivilité s'amplifie ; on n'a jamais construit autant de prisons. D'autres enfin ne disposent pas des ressources psychologiques et symboliques informelles qui rendent possibles les relations d'apprentissage et on assiste également à une crise des institutions éducatives qui, quel que soit le raffinement des techniques pédagogiques, ne peuvent fonctionner efficacement qu'avec des personnalités qui ont été équipées de ces ressources en temps voulu. Cette panne des savoir-vivre et des savoir-faire affecte des catégories sociales assez diverses, quoique de manière inégale ; et ce sont les plus démunis qui en pâtissent le plus.

## L'émergence d'une nouvelle stratégie de développement social

Constatant les effets désocialisants de cette panne des savoir-faire de la vie quotidienne, et soucieux de ce que l'inégalité dans l'accès aux ressources de l'économie monétaire ne soit pas redoublée par une inégalité dans l'accès aux ressources de l'économie non monétaire, des acteurs innovants ont mis en place des actions d'accompagnement à l'autoproduction. Ces actions visent à favoriser l'apprentissage des techniques de la vie quotidienne par des publics en difficulté sociale. Pour cela, elles leur proposent un accompagnement technique et social pour effectuer, par et pour eux-mêmes, un travail productif de biens et de services pour satisfaire certains de leurs besoins. Ceci dans le cadre de jardins familiaux de développement social, de chantiers d'auto-réhabilitation du logement, d'ateliers cuisine, couture, bricolage, de garages associatifs, etc. Ces actions favorisent l'accès aux ressources de l'économie non monétaire qui jouent un rôle important dans le mode de vie des ménages bien insérés. Elles leur permettent ainsi d'améliorer leur niveau de vie, d'éviter l'isolement, d'avoir plaisir à faire. Ces pratiques d'accompagnement à l'autoproduction correspondent à un des huit domaines, encore mal connu, de l'économie solidaire recensés par les chercheurs du CRIDA<sup>1</sup>.

En dépit du fait que la plupart des porteurs de projet et des opérateurs sont isolés et ne se connaissent pas entre eux, en dépit du fait qu'aucun des acteurs n'utilise le terme « d'accompagnement à l'autoproduction » pour désigner ces actions, cette notion peut être légitimement utilisée comme leur dénominateur commun. En effet, il s'agit bien dans tous les cas de consolider la capacité des ménages en difficulté sociale à faire par soi-même, pour soi et pour les siens. On peut donc penser que nous avons affaire à l'émergence d'un ensemble particulier de pratiques qui visent chacune à répondre à un déficit du faire soi-même.

Daniel Cérézuelle ■

1. Voir les diverses études sur l'économie solidaire réalisées par Jean-Louis Laville et Bernard Eme. Voir aussi Laurent Gardin et Jean-Louis Laville : *L'économie solidaire et la politique de la ville. Crida/DIV 2005*. Ce rapport, rédigé à la demande de la Délégation interministérielle à la Ville, examine quatre types d'actions innovantes territorialisées : les régies de quartier ; la création d'activités par les femmes des quartiers ; les initiatives culturelles ; les actions d'accompagnement à l'autoproduction. Le rapport souligne le rôle du PADES dans la diffusion et la consolidation de ce dernier type d'actions.

## ► Le PADES

L'action du Programme autoproduction et développement social (PADES) consiste à analyser les actions innovantes dans le domaine de l'autoproduction pour :

- préciser à quelles conditions elles peuvent porter tous leurs fruits,
- généraliser les réussites et multiplier le nombre d'opérateurs,
- essayer de lever les obstacles à leur développement en les rendant légitimes auprès des décideurs et de l'opinion,
- tenter de modifier les relations avec les financeurs pour que les porteurs de projet ne perdent pas un temps considérable en démarches administratives.

Le Pades collabore avec des opérateurs qui ont innové pour mettre en valeur ce qu'ils ont réalisé, le faire connaître et éviter que d'autres personnes qui voudraient lancer le même genre d'activités aient tout à inventer, au risque de commettre des erreurs qui auraient pu être évitées.

- Pour les **jardins familiaux** de développement social et les jardins collectifs d'insertion, Pades et Jardins d'aujourd'hui ont rédigé ensemble un guide téléchargeable sur le site du Pades. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est développée en complément du guide.
- Dans le domaine de l'**autoréhabilitation du logement**, il en a été de même. Avec les Compagnons bâtisseurs et le Conseil national des villes, le Pades a proposé une expérimentation de 2003 à 2006 dans quatre villes pour créer des services d'accompagnement à l'autoréhabilitation du logement. Le Pades a rédigé un guide qui a été attentivement relu et complété par les Compagnons bâtisseurs.
- **Couture, cuisine, garage associatif, mobilier...** A l'exemple de ce qui a déjà été réalisé, on peut imaginer qu'on puisse organiser le rassemblement d'autres opérateurs autour de ces activités. Pour chaque type d'activité, les problèmes spécifiques doivent être analysés, même s'il y a des questions transversales aux différentes activités.

PADES, 1, rue du Pré-Saint-Gervais, 93500 Pantin, tél. : 01 57 42 50 53, [www.padesautoproduction.org](http://www.padesautoproduction.org)

# Refaire son intérieur pour se reconstruire

## L'autoréhabilitation accompagnée de manière sociale peut être une réponse à la panne du savoir-habiter.

**N**ombreuses sont les personnes mal logées, habitant un logement très dégradé ou inadapté, qui ne sont pas en mesure de l'améliorer. Ressources financières insuffisantes, incompétence technique, isolement social, difficultés relationnelles, démotivation, perte de dynamisme, handicaps physiques. Au plan social, cette panne du savoir-habiter redouble l'inégalité devant le logement et les risques d'exclusion. Au plan technique, il en résulte un déficit d'entretien du logement qui entraîne assez rapidement une dégradation du patrimoine bâti, dont les conséquences directes et indirectes pèsent très lourd sur les budgets publics.

Depuis une vingtaine d'années, des associations, travaillant en partenariat avec des services sociaux<sup>1</sup>, ont expérimenté des démarches d'accompagnement à l'autoréhabilitation du logement. Elles proposent à des familles en difficulté sociale un monitorat technique pour réaliser des travaux d'amélioration dans leur propre logement. Selon l'état du logement, les capacités du ménage et le budget disponible, il peut s'agir de travaux d'aménagement et d'embellissement, de second œuvre (pose de revêtements de sol et de carrelage, de placoplâtre, d'isolants, plomberie, remplacements d'huisseries etc.). Il ne s'agit pas de bricoler mais de réaliser un travail de qualité. Ces associations les aident aussi pour effectuer les travaux qui doivent être réalisés par des professionnels titulaires d'une qualification spéciale. Si le souci de rigueur technique est toujours présent, l'objectif de ces chantiers est aussi social : la participation des bénéficiaires doit favoriser leur autonomisation et leur dynamisation. Ces démarches d'accompagnement à l'autoréhabilitation concernent des publics assez divers et nombreux : locataires du parc privé ou du parc social, propriétaires occupants précarisés. Bien conduites, elles permettent aux personnes démunies de s'approprier leur logement ; elles favorisent le rétablissement des liens sociaux et cassent cette culture de la dépendance si souvent déplorée.

## Eclairer son esprit

M. Bayon, ancien ouvrier du bâtiment, vit seul avec sa petite fille de cinq ans dans un logement assez grand. La mère a quitté le domicile. Le père

est en très mauvaise santé, a des problèmes d'alcoolisme. Très inhibé, ayant peur d'établir des relations avec autrui, manquant de confiance en soi, il refuse tout contact social pour lui et sa petite fille. Jusque-là, les travailleurs sociaux n'ont rien pu faire pour favoriser la socialisation de l'enfant, avec laquelle le père entretient une relation très fusionnelle. L'immeuble n'est pas très ancien, l'appartement est doté d'une installation de chauffage central qui ne fonctionne plus. Les occupants se chauffent avec des convecteurs et des poêles à pétrole lampant, mode de chauffage peu sûr qui produit énormément d'humidité. L'appartement est à la limite de l'insalubrité, complètement envahi par les moisissures.



L'action de l'équipe encadrante a consisté dans un premier temps à mobiliser les propriétaires sur des problèmes de gros œuvre et de ventilation. Une entreprise extérieure est donc venue poser une VMC et des grilles de ventilation sur les fenêtres. Comme il est nécessaire de poser une isolation sur les murs extérieurs, M. Bayon et l'animateur fixent des panneaux de placoplâtre isolant sur des rails légers. Les murs sont repeints, l'appartement remis en ordre, la fillette a une chambre propre et claire. Valorisé par ses compétences techniques, M. Bayon accepte progressivement d'aider d'autres ménages bénéficiaires de chantiers d'autoréhabilitation, et progressivement, joue un rôle très actif dans les chantiers. Il accepte aussi que sa fille participe à

des activités au centre social du quartier.

Lors d'une réunion en 2004, M. Bayon déclare qu'il n'aurait pas pu remettre seul son logement en état, que "d'habiter un appartement propre et blanc, cela éclaire son esprit, qu'il n'a plus honte d'accueillir chez lui les amies de sa fille".

## Un outil de renouvellement urbain

Le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) a pour objectif de "casser la spirale de ségrégation sociale et territoriale que connaissent de nombreux quartiers... et de modifier radicalement les conditions de vie dans ces quartiers." Cinq cents quartiers devraient être rénovés d'ici 2013 pour près de quatre millions d'habitants. La mise en œuvre du dispositif PNRU par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) suscite quelques questions concernant notamment le volet social. Ainsi le Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU<sup>2</sup> fait le constat que les porteurs de projets ne pensent généralement pas leur projet urbain dans une stratégie globale de développement : "Ils se limitent souvent à une série de programmes et d'opérations physiques". Et le Conseil général des ponts et chaussées confirme que lorsqu'ils existent, les volets économiques et sociaux "sont trop souvent dissociés [du projet urbain] ou conduits en parallèle, alors qu'il est nécessaire et urgent de les considérer comme les composantes d'une même démarche de projet"<sup>3</sup>. L'action sur le bâti, pour nécessaire qu'elle soit, est loin d'être suffisante pour résoudre les problèmes qui affectent les territoires urbains en difficulté. Il faut en même temps développer un volet social qui soit efficace et cohérent et qui favorise la participation des habitants, une meilleure appropriation de leur habitat et de leur cadre de vie, et une plus grande cohésion sociale sur les quartiers visés.

L'autoréhabilitation accompagnée est un des outils qui peut être mobilisé pour améliorer la situation de quartiers en difficulté et permettre à certains ménages de devenir plus autonomes et plus responsables en s'appropriant leur habitat.

## Le témoignage d'un élu

Albert Bischerour, adjoint au maire des Mureaux (Yvelines), lors d'une réunion organisée par le Pades, le 27 avril 2004, au ministère de la Santé, témoignait : "Sur les programmes de rénovation urbaine, il faut préciser que depuis les années 1980 nous avons tout connu ; DSQ, DSU, PALULOS... qui ont plus traumatisé que réglé les problèmes, en tous cas pour les Mureaux, des crédits d'Etat astronomiques — 210 millions de francs — pour réhabiliter une cité de 900 logements entre 1983 et 1995 pour en fait démolir aujourd'hui. Vous comprenez alors mon scepticisme lorsqu'on est venu me consulter sur une expéri-



mentation qui avait pour but de créer un service d'accompagnement à l'autoréhabilitation. (...) Depuis des années, avec mon ami et maire François Garay, nous demandions de mettre des crédits de fonctionnement dans les opérations de réhabilitation afin de créer du lien et du suivi social mais en vain. (...) Avec les villes de Bordeaux, de Perpignan et du Havre, nous sommes engagés dans un programme d'essai-

mage. "Nous avons été convaincus. (...) On a vu des gosses qui ne voulaient même pas que les copains rentrent chez eux. Quand ils ont refait les chambres avec leurs parents, ils ont appelé tous les gosses du quartier. Ils sont montés dans la chambre. "Tiens, regarde ce qu'on a fait !" Bref, je pourrais vous en citer des dizaines.

L'autoréhabilitation c'est efficace, rapide. Cela ne demande pas 36 tonnes de papiers à remplir et c'est discret. (...) En même temps, on s'est rendu compte que l'autoréhabilitation nous a servi de porte d'entrée pour régler des problèmes : chômage, maladie, école, vie difficile entre les parents et les enfants. Et nous avons innové. Parce que nous sommes une ville où on aime bien innover. On n'aime pas être dans les clous. Nous avons été convaincus, avec ma collègue, élue aux affaires sociales ; on a vu des gens heureux ; on a vu des gens dont la vie avait changé".

Daniel Cérézuelle ■

1. Conseils généraux, des Caisses d'allocations familiales, des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, des commissions locales d'insertion ou des services responsables de la politique de développement social urbain ou rural...etc.
2. Note d'activité du CES de l'ANRU, juin 2006.
3. Rapport du CGPC fin 2006 "Expertise sur les conditions de mise en œuvre du Programme national de rénovation urbaine : capacités des maîtrises d'ouvrage et ingénieries locales, rôle des DDE".

# Isolation, salubrité et maîtrise de l'énergie

Face à la précarité énergétique, des démarches d'autoréhabilitation sont possibles, même si les obstacles administratifs sont nombreux.

**D**e 1992 à 2000, le nombre de ménages ayant bénéficié d'une aide pour une situation d'impayés de facture d'énergie est passé de 52 000 à 230 000. Plus de 150 millions d'euros sont ainsi versés chaque année en secours<sup>1</sup>. Une des raisons de cette montée des impayés tient à ce que certains ménages ne savent pas utiliser leur logement et ses équipements de manière économique<sup>2</sup>. Le chantier d'autoréhabilitation accompagnée peut alors être l'occasion d'installer des équipements économes et d'une initiation aux "écogestes" favorisant un meilleur usage du logement et de ses équipements et, plus généralement, une meilleure gestion domestique de l'énergie et des flux énergétiques par les occupants du logement.

Mais, dans bien des cas, cette approche centrée sur le seul usage des équipements reste insuffisante. Ne disposant que de ressources économiques très réduites, nombreux sont les ménages qui occupent des logements mal isolés, humides, dont l'équipement de chauffage est soit insuffisant, soit inadapté. Ces "passoires à calories" sont difficiles et coûteuses à chauffer. De récentes études ont montré qu'un grand nombre de ménages en difficulté, ne disposant pas des ressources nécessaires, sous-chauffent leur logement. Or un minimum de confort thermique est souvent une des conditions d'une bonne appropriation du logement : il est difficile de se sentir chez soi dans un logement trop humide et où l'on a froid. C'est un obstacle au

maintien de liens sociaux. Il est donc important que, dans la mesure du possible, les chantiers d'autoréhabilitation permettent aux ménages en difficulté non seulement de maîtriser leur consommation énergétique, mais aussi d'accéder à un meilleur confort, ce qui implique des travaux visant à agir sur les caractères thermiques du logement et du bâti ou l'installation de nouveaux équipements.

## En ville, le chantier de la famille Omar

M. Omar, 58 ans, est en arrêt longue maladie en raison de problèmes respiratoires. Il souffre depuis longtemps de bronchite chronique et d'asthme, et l'insalubrité de son appartement ne fait qu'aggraver son état de santé. Ce logement de quatre pièces, qu'il habite avec sa femme et ses deux enfants de 12 et 22 ans, est en effet très humide, mal chauffé et pas très bien entretenu. En très mauvais état, les fenêtres laissent passer l'air, alors que tout le système d'aération est bouché et que la famille se chauffe uniquement avec un poêle à pétrole lampant. Comme elle a froid, la famille se calefautre, l'humidité produite par la combustion du pétrole ne s'évacue pas et se condense sur les murs. La maladie de M. Omar a des répercussions sur les revenus de la famille, constitués seulement d'une allocation logement et des indemnités journalières de la Mutuelle sociale agricole (MSA). Le propriétaire privé n'est pas prêt à faire des travaux. L'objectif du chantier d'autoréhabilitation sera donc de contribuer à ce que M. Omar soit en meilleure santé en agissant avec lui sur certaines causes de l'insalubrité de son logement. Le chantier, réalisé par M. Omar et son fils aîné, a consisté principalement à poser un isolant sur les murs et les plafonds, à poser des jointures aux fenêtres, changer les carreaux cassés, tout en débouchant les grilles d'aération.

La famille, sensibilisée aux risques liés à une mauvaise aération, a pris de nouvelles habitudes et changé sa manière d'habiter son logement. Ainsi elle évite d'utiliser le poêle à pétrole, a renoncé à calefautrer à nouveau l'appartement et l'aère journalièrement pour le garder sain. Certes, le chantier

1. source : *Ademe magazine* n° 8, septembre 2007, revue de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

2. Note de Silence : une autre raison est qu'EDF a incité les bailleurs sociaux à installer du chauffage électrique, peu coûteux pour le propriétaire mais ruineux pour le locataire.

3. ANAH, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, [www.anah.fr](http://www.anah.fr).



d'autoréhabilitation n'a pas rendu à M. Omar une santé de jeune homme, mais elle s'est nettement améliorée. Ses dépenses de santé diminuent et la reprise d'un travail devient envisageable.

## En milieu rural, un gros chantier chez M. et M<sup>me</sup> Bertrand

En 1988, M. et M<sup>me</sup> Bertrand, tous deux handicapés, achètent pour une somme modique (40 000 F soit 6 100 €) une petite maison de village dans le sud saumurois, pensant pouvoir la rénover petit à petit avant de l'habiter. Malheureusement, ils sont licenciés de leur emploi de gardiennage et sont contraints de venir vivre dans cette maison encore insalubre. Le logement ne possède ni W. C. ni salle de bains ni chauffage central ; l'installation électrique n'est plus du tout aux normes. Il n'y a qu'un seul point d'eau froide, dans une pièce inhabitable l'hiver ; elle n'a aucune isolation, ni cloison, ni revêtement de sol. Les huisseries sont toutes à changer, les courants d'air passent partout. Au départ, M. et M<sup>me</sup> Bertrand chauffent une pièce, avec une cuisinière à bois achetée à Emmaüs. Leur chambre, à côté, ne dispose pas de chauffage et est particulièrement humide.

Les revenus du couple, constitués uniquement par leurs allocations handicap, et leur état de santé, ne leur permettent pas de réaliser des travaux d'amélioration. L'animateur technique de Habitat Solidarité se rend chez M. et M<sup>me</sup> Bertrand pour visiter le logement, et discuter avec eux afin d'élaborer un projet d'amélioration. Ils souhaitent principalement accéder au confort sanitaire et thermique. Il s'agit de créer dans une vaste pièce servant de remise, une salle d'eau, un W. C. indépendant, une cuisine et une arrière-cuisine. L'animateur prévoit de poser une isolation et des contre-cloisons sur la périphérie du local.

Conjointement à la rédaction d'un diagnostic technique, l'animateur étudie la possibilité de solliciter auprès de la DDASS une procédure de sortie d'insalubrité, qui sera accordée. L'animateur doit identifier les interventions qui pourront être réalisées en autoréhabilitation et chiffrer celles qui devront être faites par des entreprises afin de pouvoir mobiliser des aides. Il établit une liste des travaux qu'ils réaliseront ensemble en autoréhabilitation : préparation du chantier, rejointoiement des murs, réalisation du plancher du grenier, son isolation et pose de faïence.

Tout le reste, sur ce gros chantier, sera réalisé par des entreprises classiques. Le montant total des devis s'élève à 20 387 €. M. Bertrand a activement participé aux travaux avec l'animateur, la santé de sa femme ne permettant pas à celle-ci d'intervenir. Par contre, elle a participé à réunir tous les papiers nécessaires aux différentes démarches administra-



tives. D'un point de vue technique, les travaux réalisés ont permis aussi de faire des installations adaptées à leurs handicaps. M. et M<sup>me</sup> Bertrand vivent désormais dans des conditions correctes d'hygiène et de confort thermique. Enfin, ils ont pu embellir le logement à leur goût. Ils existent à nouveau familialement, mais aussi socialement, au regard de leur voisinage et de leur commune de résidence.

## Des financements insuffisants et des procédures inadaptées

Les travaux qui permettent de réduire efficacement la précarité énergétique ne sont pas très compliqués. Les opérateurs signalent tous que la principale limite est le coût des matériaux et des équipements favorisant l'autonomie énergétique. Les dispositifs d'aide sont insuffisants ou inadaptés ; on constate que les opportunités ouvertes aux propriétaires occupants par le nouveau règlement de l'ANAH<sup>3</sup> ne sont guère utilisées. Il faut chercher des solutions mieux adaptées à la fois aux conditions de vie d'un public très social et au mode d'intervention des opérateurs.

Habitat solidarité à Saumur, Une Famille-Un Toit à Saint-Mars-la-Jaille, Habitaction à La Ciotat : ces trois associations, spécialisées dans l'accompagnement de chantiers d'autoréhabilitation très sociale, se sont engagées avec le soutien méthodologique du PADES dans une opération pilote qui est soutenue financièrement par l'ADEME et la fondation France Terre. Elle a pour objectif d'apprécier quelle réduction de consommation d'énergie peut être atteinte dans le cadre de chantiers d'autoréhabilitation du logement et à quel coût, et d'en tirer des enseignements méthodologiques qui seront ensuite diffusés auprès des opérateurs et des institutions. Au plan technique, cette opération consiste à réaliser, à l'occasion de chantiers d'autoréhabilitation accompagnée, des travaux simples d'amélioration thermique et énergétique dans une trentaine de logements. Les travaux portent prioritairement sur l'isolation.

Daniel Cérézuelle ■

### ➤ Adresses :

- Habitat Solidarité, à Saumur, 191, boulevard Henri-Dunant, 49400 Saumur, tél. : 02 41 50 25 06.
- Une Famille-Un Toit, 38, rue de Châteaubriant, 44540 Saint-Mars-la-Jaille, tél. : 02 40 97 08 68.
- Habitaction, 21, rue Vignol, 13600 La Ciotat, tél. : 04 42 01 91 28.

# Les ateliers cuisine

**Des ateliers cuisine permettent de réapprendre à bien se nourrir.  
Une porte d'entrée pour un mieux-être au quotidien.**



*Un atelier de cuisine collective mis en place par le Secours Catholique à Villejuif.*

Parmi les domaines de l'accompagnement à l'auto-production, celui de l'alimentation recouvre plusieurs activités tels les jardins familiaux de développement social (voir page 12) ou encore les ateliers cuisine. Les ateliers dont il est question ici s'adressent à des ménages très diversifiés qui ne savent pas ou plus quelle nourriture il convient de manger et de faire manger à leurs enfants, comment se la procurer et comment la préparer.

Certaines familles, en situation d'hébergement temporaire, ne possèdent même pas le minimum nécessaire à la cuisson des aliments. On assiste ainsi depuis quelques années à une perte des savoir-faire alimentaires dont les causes ne sont pas seulement économiques mais aussi culturelles, et dont les conséquences sont préoccupantes, notamment en terme de santé publique (sous-consommation de produits frais, surpoids, obésité, diabète, etc.). Un maire d'une ville du Nord disait récemment son inquiétude de voir qu'une bonne partie de ses administrés ne sait manger que des frites tous les jours de l'année !

## Répondre à la panne du savoir se nourrir

Jusqu'à présent, face aux problèmes de malnutrition, on a surtout mis en place des réponses "économiques" visant à atténuer les effets de

l'insuffisance des revenus. Les bons d'achat, les distributions de colis alimentaires, les banques alimentaires, les épiceries sociales, les Restos du cœur etc., ont pour principe commun de favoriser l'accès des publics très démunis à des denrées alimentaires à bas prix. Pour autant, ces mesures n'apportent pas une réponse adaptée au problème de la panne du savoir se nourrir qui affecte certains publics en difficulté sociale. Dans la majorité des cas même, elles les infériorisent et les marginalisent davantage.

A côté de ces mesures économiques, des travailleurs sociaux ont cherché à faire évoluer les pratiques culinaires par la mise en œuvre de mesures "éducatives" originales considérant qu'une meilleure maîtrise du savoir-faire culinaire permet une meilleure gestion du budget familial. Confrontées à cela, des associations assez diverses ont mis en place des ateliers cuisine comme outil de transformation et d'insertion.

## Qu'est qu'un atelier cuisine ?

Il n'y a pas de modèle unique, mais on peut identifier des démarches communes. Généralement, on entend par "atelier cuisine" un groupe de personnes qui se réunissent pour préparer des repas, pour elles et leur famille, sous la conduite d'une animatrice. Souvent, mais pas toujours, celle-ci a une formation de conseillère en économie sociale et familiale. Ces rencontres ont lieu dans différents cadres (centres sociaux, caisse d'allocations familiales, associations caritatives, épiceries sociales...). La fréquence varie d'une fois par semaine à une fois par mois. Souvent, deux journées sont nécessaires, la première sert à choisir un menu, à dresser la liste des denrées et à faire les courses ensemble, la seconde est destinée à la préparation des mets qui seront ensuite dégustés sur place ou emportés à domicile. Un atelier cuisine peut accueillir entre quatre et douze personnes. Ces séances sont l'occasion d'une éducation pratique à l'achat et à la préparation de nourritures



Atelier de cuisine à Orly.



D.R.

saines et économiques. Lorsqu'ils sont bien conduits, ces ateliers ont des effets très positifs. Le caractère collectif et socialisant dédramatise efficacement le sentiment de déficience personnelle et favorise une redynamisation et une autonomisation des participants, en même temps que l'acquisition de savoir-faire pratiques et, plus généralement, de pratiques alimentaires plus saines et plus variées.

## Un outil largement sous-utilisé

Un très grand nombre d'organisations qui mettent en œuvre des activités "cuisine" ne s'adressent pas aux publics les plus démunis. Si les initiateurs ont le sentiment d'agir efficacement sur l'apprentissage et la transmission de savoir-faire culinaires, il s'avère que, dans la pratique, la plupart des opérateurs mettent davantage l'accent sur l'"être ensemble" que sur le savoir-faire ; on se préoccupe surtout de convivialité et de partage.

Certes, il est important de développer le lien social, mais il est tout aussi important, voire urgent, de favoriser l'apprentissage d'un savoir-faire culinaire de base que beaucoup de personnes ne maîtrisent pas. Cela fournit aussi l'occasion d'acquérir une connaissance pratique des produits, de leur prix, de leur valeur alimentaire. Ce faisant on accède à un minimum d'autonomie alimentaire, autonomie qui devrait concerner non seulement les personnes en difficulté sociale, mais également toute personne soucieuse de se prendre en charge collectivement ou individuellement.

De nombreuses organisations ont déjà développé des actions visant à défendre cette vision de l'autonomie alimentaire (jardins collectifs, groupements d'achats de produits locaux et/ou bio, AMAP, commerce équitable, etc.) mais elles n'intègrent pas, ou trop peu, les personnes défavorisées. Celles qui auraient le plus besoin de participer à un atelier cuisine ne viennent pas spontanément dans les centres sociaux ni même vers les associations caritatives. Il faut savoir aller vers elles et mettre en œuvre des démarches adaptées d'accompagnement et de transmission des savoir-faire. Cela ne s'improvise pas. Il y a des précédents dont on peut tirer parti.

## Les exemples du Pérou, du Québec, du Mali...

Les ateliers cuisine se développent dans de nombreux pays confrontés à des problèmes de malnutrition. Des expériences ont été développées en Inde dans la région de Calcutta, au début des années 1970, dans les années 1980 aux Philippines, au Chili et au Brésil dans le grand São Paulo. L'expérience des comedores populaires au Pérou est plus connue en raison de son fort développement passant de 1500 en 1988 à 10 000 en 1996. Mais on se tromperait en croyant qu'il s'agit d'importer une stratégie spécifique des pays pauvres. Les ateliers cuisine se sont aussi fortement développés au Québec, sous le vocable de "cuisines collectives". On compte actuellement environ 1700 groupes dont la plupart ont rejoint le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) né en 1990<sup>1</sup>.



D.R.

Les ateliers cuisine s'avèrent être un support particulièrement intéressant de développement social et de participation active au développement durable. Toutefois, pour être efficaces, ces actions doivent être bien conduites. En région Ile-de-France, le PADES a engagé un travail de capitalisation, d'organisation d'échanges et de mise en réseau des acteurs afin de partager le plus largement possible les démarches pratiques qui favorisent une meilleure qualité de la vie quotidienne.

*Une cuisine collective nécessite de nombreux jeux de cuisson.*

1. RCCQ, voir [www.rccq.org](http://www.rccq.org).

François Cottreel ■

# Les jardins familiaux de développement social

Les jardins familiaux de développement social permettent à des populations socialement en difficulté de cultiver et de se cultiver.

## ► SaluTerre et le réseau du Jardin dans tous ses états

Les jardins partagés qui se reconnaissent dans les valeurs de la charte "La Terre en partage" se retrouvent au sein du réseau national *Le Jardin dans tous ses États (JTSE)*. Ce réseau est animé par une quinzaine de structures au sein d'un collectif national constitué en association. Le réseau a pour ambition de mettre en lien les acteurs du jardin et de diffuser des informations les concernant. Il travaille également à la diffusion des travaux de recherche, et à faire connaître les expériences de terrain. Si vous désirez en savoir plus nous vous invitons à visiter le site [www.jardinons.com](http://www.jardinons.com).

Depuis quelques années, de nouveaux jardins sont apparus dans le paysage sous l'appellation jardins partagés. Ils peuvent être des jardins pédagogiques, des jardins collectifs d'insertion, des jardins collectifs d'habitants, des jardins familiaux de développement social avec parcelles individuelles. Il sera plus spécialement question dans cet article de ces derniers, qui ont une certaine analogie avec les anciens jardins ouvriers<sup>1</sup>.

Chaque ménage y dispose d'une parcelle individuelle qu'il cultive à son idée ; son activité relève de l'économie domestique et familiale. Cette nouvelle génération de jardins cherche un équilibre subtil entre public et privé. En effet, ces jardins sont aussi des lieux publics : ils ne sont pas fermés par de hautes barrières, des cheminements permettent aux promeneurs de s'en approcher et de les regarder, les séparations entre parcelles sont discrètes et favorisent les échanges entre jardiniers.

Des espaces sont réservés à la rencontre, à l'échange, au bavardage. La création de ces jardins donne lieu à une concertation collective. Des réunions avec les futurs jardiniers permettent d'élaborer en commun les règles d'usage. Ces réunions sont un exercice concret de civilité.

outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion".

Pour ce qui est de la méthode, la création, l'aménagement et le fonctionnement quotidien d'un groupe de jardins familiaux doivent s'appuyer sur des démarches réellement participatives. L'erreur la plus courante consiste à faire appel à un cabinet d'architectes-paysagistes-urbanistes qui, après une ou deux réunions et un questionnaire, va concevoir l'aménagement d'un terrain qui sera livré clés en mains. Il est essentiel au contraire que les candidats jardiniers et les habitants du quartier soient associés très tôt aux diverses étapes de la conception des jardins et de leur aménagement. Cela demande du savoir-faire et du temps.

Quelques années après la création du jardin des Aubiers, une évaluation en a été faite à partir d'une consultation des jardiniers et des travailleurs sociaux. La majorité des ménages économiquement faibles affirment que le jardin leur permet d'économiser et surtout d'améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation. Leurs habitudes alimentaires se modifient. Le choix des espèces cultivées par les jardiniers traduit leur attachement à une tradition culinaire qui permet une transmission culturelle entre générations et de nombreux échanges entre jardiniers. Indépendamment des aspects alimentaires, les jardins constituent un apprentissage de la civilité, ils permettent de se constituer un lieu « à soi » et, paradoxalement, de se sentir plus responsable d'un cadre de vie commun. Ils favorisent aussi la mixité sociale si l'on y veille lors de l'attribution des parcelles.



Le Jardin des Aubiers à Bordeaux.

## Le jardin des Aubiers à Bordeaux

L'un des premiers jardins familiaux de nouvelle génération a été celui des Aubiers à Bordeaux. Il a été créé pour la ville par l'association Les Jardins d'aujourd'hui (voir en marge). L'originalité de la conception du jardin a donné lieu à la rédaction d'un guide méthodologique cosigné par l'association *Les Jardins d'aujourd'hui* et Daniel Cérézuelle, co-fondateur du PADES : "Jardinage et développement social. Du bon usage du jardinage comme

## Le jardin de Monlong dans le quartier du Mirail à Toulouse

Dans le prolongement de l'association *Les jardins d'aujourd'hui*, SaluTerre contribue à multiplier les créations de jardins partagés en France. A Toulouse, après 18 mois de concertation, les services de la ville accompagnés par SaluTerre ont ouvert un parc public en juin 2008. Il est divisé en trois zones : au nord, un jardin avec des parcelles collectives destinées aux habitants et aux structures ; au cœur, un parc boisé support d'éducation à l'environnement ; et, au sud, un jardin familial de 50 à 60 parcelles,

1. Un dossier sur les jardins partagés est en préparation pour le numéro de *Silence* n°362 de novembre 2008.



Jardin de Monlong à Toulouse...  
proche d'un incinérateur !

SaluTerre est correspondante nationale de ce réseau. Cette structure agit dans l'ingénierie de projets de jardins partagés tant dans la conception technique que des modes de concertation et de gestion des sites.

SaluTerre,  
67, rue Denfert-Rochereau,  
33220 Sainte-Foy-La-Grande,  
tél. : 05 57 46 04 37.

extension d'un jardin familial existant au préalable. Pour satisfaire les intérêts particuliers en tenant compte de l'intérêt général, les jardiniers sont invités à s'occuper correctement des parcelles individuelles qui leur ont été attribuées, mais ils doivent aussi participer à la vie du jardin et s'impliquer sur les parties communes.

Une telle réussite n'a été possible que grâce à une évolution des pratiques des services municipaux dont plusieurs ont été invités à participer au projet. La mission Développement social de la ville a joué un rôle moteur et la commission environnement a été l'organe clé. Cette instance collective partenariale a su organiser la collaboration entre différents services de la ville, la participation des acteurs sociaux du Mirail : associations, régie de quartier, centres sociaux, bailleurs sociaux, amicale d'habitants. Une telle transversalité exige de remettre en cause les pratiques habituelles et d'assurer une bonne coordination en faisant les arbitrages nécessaires.

À la fin de la seconde guerre mondiale, pour lutter contre les pénuries alimentaires, il y avait en France trois fois plus de jardins familiaux que

maintenant. Aujourd'hui nous avons beaucoup de bonnes raisons de plaider pour leur multiplication. Alors que partout en France, du Nord au Sud, lorsqu'on demande aux habitants en logement social si cela leur plairait de jardiner, un cinquième dit que oui. Lorsque des jardins sont créés, les files d'attente n'en finissent pas. Voilà un des moyens de rénover les banlieues.

Eric Pradine et Guy Roustang ■

## Les ateliers mécanique

**Si, en ville, une activité d'autoproduction peut être de réparer les vélos, en banlieue, au milieu des nœuds autoroutiers, loin des transports en commun, cela peut commencer par des ateliers mécaniques.**

Ces derniers temps ont vu le développement exponentiel du vélo dans les grands centres urbains. Il s'est généralement accompagné de services aux utilisateurs concernant la réparation et même la construction de cet outil de déplacement. C'est le cas par exemple de l'atelier Vélorutionnaire à Paris, où chaque dimanche après-midi, un outillage est mis à disposition pour la réparation ou la fabrication d'un vélo à partir de pièces récupérées, sous la conduite de personnes expérimentées.

Dans le domaine automobile, plusieurs initiatives ont également pour objectif de faciliter la réparation par soi-même de son propre véhicule grâce à la mise à disposition de locaux, d'un outillage adapté et d'un accompagnement technique. Ces actions, encore peu nombreuses, offrent pourtant de nombreux avantages, tant pour les bénéficiaires que pour les villes qui ont su développer ainsi un outil adapté de lutte contre la mécanique sauvage. C'est d'ailleurs l'objectif que poursuit l'Atelier mécanique d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), situé dans un des quartiers les plus frappés

par l'exclusion en Ile-de-France : la cité de la Rose des Vents, également appelée Aulnay 3000.

### Pas d'échange monétaire, pas même un pourboire

Celui-ci fait partie d'un dispositif municipal spécifique : la Plateforme d'insertion multiservices (PIM). Ce dispositif se compose de trois pôles favorisant l'accueil, l'information et l'insertion des jeunes et des adultes en difficulté. Un des buts poursuivis est de garder le lien social avec ces publics par l'apport d'une offre de services variée (permanences d'un juriste, d'un médecin psychologue, d'écrivains publics, pratique sportive, etc.). Dans ce contexte, l'atelier mécanique trouve naturellement sa place au sein du quartier de la Rose des Vents.

Plusieurs expériences ont été nécessaires pour trouver un mode d'organisation convenable. En 1998, un premier atelier a échoué : l'équipement était inapproprié, les locaux trop petits, les profes-



■ Atelier Vélorutionnaire,  
38, rue des Apennins,  
75017 Paris,  
[www.velorution.org](http://www.velorution.org)

■ PIM,  
119, galerie Surcouf,  
93600 Aulnay-sous-Bois,  
tél. : 01 48 79 83 18.

## En débat :

Aujourd'hui, non seulement la voiture est souvent indispensable dans des banlieues mal desservies par les transports en commun, mais, en plus, la possession d'un tel véhicule est un mode de représentation sociale...

Il est donc souvent difficile de proposer une alternative comme les deux roues, motorisées ou non. Reste qu'une approche plus écologiste de cette question pourrait par exemple passer par des ateliers mécaniques mixtes incitant à aller de l'auto vers le deux-roues motorisé puis non motorisé.

S!lence.

sionnels de l'automobile soupçonnaient l'installation d'un concurrent subventionné par des fonds publics, les épaves impossibles à remettre en état constituaient une pollution visuelle, etc.

Le projet a dû être recadré. En 2003, un nouvel atelier mécanique a ouvert ses portes, cette fois dans un hangar construit pour cela par la ville, loin des habitations afin d'éviter les nuisances sonores ou autres. Ce nouvel atelier a été équipé d'un outillage adapté et une personne compétente a été embauchée. Le fonctionnement a été revu. Les horaires d'ouverture sont étalés en soirée jusqu'au samedi inclus. Certaines règles ont été instaurées : réalisation des réparations uniquement sur place, aucun outil ne doit sortir du garage et aucun véhicule ne peut rester sur le parking. "Ici, aucune pièce détachée n'est vendue, il n'y a pas d'échange monétaire, pas même un pourboire" affirme l'animateur. Celui-ci insiste également sur la nécessité de rencontrer dès le départ les professionnels de la réparation mécanique pour bien leur expliquer les principes de fonctionnement : l'atelier n'intervient pas sur les organes du véhicule, il n'y a pas de concurrence déloyale puisque ce public ne correspond pas à la clientèle habituelle des garagistes, il ne s'agit pas non plus de légaliser une économie dite "souterraine".

A Aulnay-sous-Bois, c'est la collectivité locale qui prend en charge la totalité des coûts. Si l'investissement de départ est important, il devient dégressif au fil du temps. Chacun y trouve son compte, les habitants, la ville et les bailleurs sociaux qui n'ont plus à débarrasser les pièces usagées délaissées sur les parkings ou les espaces verts.

## Elargir le projet ?

"L'atelier profite à des personnes qui de toute façon ne se seraient pas rendues chez un garagiste et qui préfèrent 'bricoler' sur un parking" affirme le directeur de la PIM, qui fut à l'initiative du projet. Près de 400 véhicules ont ainsi été réparés en 2007. C'est un facteur de réduction des risques :

"Beaucoup de gens pensent connaître la mécanique automobile, mais lorsqu'on voit le résultat, il y a vraiment de quoi s'interroger" explique l'animateur de l'atelier. Sans ses conseils, les conséquences d'une mauvaise réparation pourraient être dramatiques pour les personnes et coûteuses pour la collectivité.

Les habitants des villes voisines aimeraient avoir accès à ce service qui pour le moment n'est ouvert qu'aux Aulnaysiens. Ils viennent parfois de loin pour déposer des pièces usagées ou des huiles de vidange dans les citernes prévues à cet effet. Il n'est pas impossible qu'un jour cette action se développe dans les villes limitrophes dans le cadre d'une intercommunalité, mais pour le moment cela semble encore prématuré.

## Réduire les discriminations à la mobilité

Le besoin de mobilité est une nécessité pour les ménages défavorisés résidant généralement dans des territoires situés en périphérie des villes, éloignés des commerces, des services et des emplois et très mal desservis par les transports en commun. De récentes études montrent que les distances entre zones résidentielles et zones d'emplois ne cessent de croître. Dans ce contexte, la faible mobilité des individus devient un obstacle à leur insertion. Ceux qui ont une forte capacité de mobilité ont davantage accès à toute la palette des ressources urbaines ainsi qu'aux emplois, alors que d'autres, déjà désavantagés par leur niveau de qualification, de savoir-faire et de revenu<sup>1</sup>, en sont totalement privés. Faute de transports en communs suffisamment efficaces, la création d'ateliers d'autoproduction mécanique favorise la mobilité des ménages défavorisés ainsi qu'une meilleure équité sociale.

François Cottreel ■

1. Les dépenses de transport représenteraient 25 à 30 % du revenu disponible des ménages à revenus moyens ou modestes.

# Ça, c'est moi qui l'ai fait !

**Favoriser le faire soi-même peut paraître une chose un peu dérisoire. Ce n'est pas l'avis de ceux qui, dès maintenant, peuvent en profiter.**

**V**oilà ce qu'ils nous disent. D'abord leur fierté d'avoir découvert leurs possibilités. Fierté de celui qui dit : "ça c'est moi qui l'ai fait" ou encore : "Je n'aurais jamais pensé arriver à repeindre moi-même, je pensais que j'en étais incapable". Bonheur de rétablir des liens sociaux : "Maintenant que l'appartement est rénové, je peux recevoir à nouveau et c'est très important pour ma fille qui a seize ans". "Maintenant je suis plus confiant pour entreprendre les démarches nécessaires pour trouver un emploi".

Il est aujourd'hui paradoxal de reprocher aux gens d'être constamment assistés, alors qu'on les a mis dans des conditions d'habitat où ils ne peuvent pas prendre la moindre initiative. Favoriser la créativité et le plaisir de faire soi-même, mettre un peu de couleur dans un environnement plutôt terne, voilà qui est important. Des médiations sont nécessaires pour que les moins expérimentés sachent comment s'y prendre. C'est une excellente occasion de rénover les modes d'intervention des travailleurs sociaux. Comme le dit l'un d'eux, "cela nous permet de quitter notre position colonialiste", car on entre naturellement en relation avec les habitants en partageant avec eux un projet d'amélioration de leur existence.

## Des perspectives de développement considérables

Mais, dira-t-on, cela ne peut que rester marginal. Pas du tout, car d'énormes envies de faire soi-même restent en jachère. Quand on pense à tous ceux qui habitent des logements dégradés en ville, en zone périurbaine ou rurale, qui sont prêts à assurer l'autoréhabilitation de leur logement à condition d'être conseillés, cela représente des millions de personnes. Dès maintenant, quelques villes, très différentes les unes des autres, grandes et moyennes, au nord comme au sud, se sont engagées à favoriser l'autoréhabilitation des logements ; elles souhaitent aujourd'hui poursuivre et étendre leur action.

En PACA, des bailleurs sociaux font l'inventaire des terrains disponibles pour offrir aux habitants des parcelles de jardins, et plusieurs régions s'engagent sur des programmes d'accompagnement des habitants pour favoriser l'autoproduction. Les perspectives sont considérables ; encore faut-il que les pouvoirs publics en comprennent tout l'intérêt et toute l'importance, de divers points de vue. D'abord pour lutter contre les inégalités crois-

santes, car les classes moyennes qui disposent de davantage d'espace et de moyens sont déjà des adeptes de cette autoproduction ; il suffit de voir le succès des jardineries ou des magasins de bricolage. Ensuite pour contribuer à requalifier certains quartiers. Un observateur disait à ce propos : "Le jardin est un espace où le travail est manifestement utile ; il est mis en œuvre par des personnes que les gens du quartier connaissent. Cet effort visible même par les non-jardiniers justifie le respect et échappe au vandalisme. Il facilite l'apprentissage des règles et de la civilité". Permettre à ceux qui n'en ont pas aujourd'hui les moyens de faire par eux-mêmes, c'est prendre les choses en amont, avant que la déprime ou la violence ne s'aggravent. C'est un levier de changement dans la bonne direction.

## Comment diffuser ces démarches ?

Des réalisations prometteuses ont démontré tout leur intérêt, il reste maintenant à les étendre et à en faire un élément des politiques publiques. Mais l'estimation hégémonique de la richesse en termes monétaires fait hésiter à s'engager dans cette voie. Il faut changer de regard et faire place à des richesses d'un autre ordre qui sont à portée de main. Les évaluations sociales et économiques de l'autoproduction accompagnée prouvent que cela est peu coûteux. De plus, cela entraîne des économies importantes en terme notamment de dépenses sociales, de dépenses de santé, de logements. Stopper la dégradation des logements en ville et à la campagne, c'est éviter des reconstructions très coûteuses. Est-ce trop demander aux administrations et à tous nos élus de faire preuve de créativité en libérant la créativité de tous ?

Il est maintenant prouvé que les démarches d'accompagnement à l'autoproduction offrent de bons outils de développement social urbain, que certaines d'entre elles sont diffusables et ont acquis un niveau de maturité suffisant pour passer, sans trop de risques d'égarement, au rang d'outil ordinaire des politiques publiques. Qu'il s'agisse des chantiers d'autoréhabilitation du logement ou des jardins familiaux de développement social, on sait maintenant comment s'y prendre et quelles sont les principales erreurs à éviter ; on dispose aussi de documents qui mettent en forme cette connaissance et la rendent transmissible. Il faut donc maintenant que les institutions se donnent les

*"L'enjeu d'une véritable politique de développement social est d'inventer des projets, des actions qui permettent aux bénéficiaires de devenir acteurs et créateurs, de réaliser leur projet personnel et familial, en un mot, de reprendre leur vie en main. Dans cette perspective, l'autoproduction sous toutes ses formes offre des perspectives immenses et, à ce jour, sous-utilisées. Qu'elle soit dans le domaine du jardinage, du logement, de la mécanique, de la couture... ou autre, l'autoproduction est toujours un chemin d'autonomie et de revalorisation de soi."*

**Véronique Fayet,**  
adjointe au maire de Bordeaux.



D.R.

Chantier à Colomiers, près de Toulouse.

moins d'en favoriser la diffusion et de soutenir leur mise en œuvre au plan technique administratif et financier. C'est possible, mais cela suppose qu'un certain nombre de conditions soient réunies.

## Du côté des opérateurs

Face aux difficultés affectant des publics ou des territoires, des centres sociaux et des régies de quartier ont déjà essayé de mettre en place dans divers sites des actions d'autoproduction accompagnée. Au plan national, la Fédération des centres sociaux de France (FCSF)<sup>1</sup> ainsi que le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ)<sup>2</sup> souhaitent dépasser le stade du bricolage expérimental. C'est ainsi que ces deux réseaux associatifs ont passé des accords-cadres avec le PADES pour qu'il apporte son soutien méthodolo-

gique à la diffusion et à la mise en œuvre de ces démarches par les associations appartenant à l'un ou l'autre de ces réseaux. Ce ne sont donc pas les opérateurs de terrain potentiels qui manquent pour mettre en œuvre une politique de diffusion de l'autoproduction accompagnée, pour peu qu'on leur en donne les moyens. Si la démultiplication du nombre des opérateurs est une bonne chose, elle ne portera des fruits que si un soutien méthodologique est apporté tant aux opérateurs déjà existants qu'aux porteurs de projet qui s'engagent dans ces démarches : cela suppose que l'on favorise leur mise en réseau, l'échange et la réflexion sur les savoir-faire et les bonnes pratiques.

## Un bon exemple : les bailleurs sociaux et l'autoproduction accompagnée en PACA



Un groupe de travail pour favoriser le développement de l'autoproduction accompagnée a été créé par le PADES et l'AR HLM PACA et Corse<sup>3</sup>. Il s'est pour l'instant centré sur les jardins familiaux et l'autoréhabilitation des logements. Une première phase a consisté à informer les organismes des réalisations existantes, des bénéfices qu'en tiraient les divers acteurs, des méthodes les plus appropriées pour développer l'autoproduction accompagnée. La deuxième phase a surtout concerné les jardins car, pour l'autoréhabilitation des logements, les projets sont moins avancés. Cette deuxième phase a consisté à visiter des terrains susceptibles de permettre la création de jardins. Un certain nombre sont en phase de création. Un document de communication sera largement diffusé à l'occasion du congrès national des HLM qui se réunira à Cannes du 23 au 25 septembre 2008.

Daniel Cérézuelle ■

1. FCSF, Fédération des centres sociaux de France, 10, rue Montcalm, 75018 Paris, tél. : 01 53 09 96 16.

2. CNLRQ, Comité national de liaison des régies de quartier, 54, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris, tél. : 01 48 05 67 58, www.cnlrq.org.

3. Association régionale des organismes HLM de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, Le Saint-Georges, 97, avenue de la Corse, 13007 Marseille, tél. : 04 91 13 73 26.

D.R.